

Valoriser les fourrages et le pâturage sur sa ferme

Suite à la période de sécheresse et afin de mieux gérer l'alimentation hivernale, l'association La vache nantaise organise une formation sur la gestion des fourrages et la conduite de l'herbe en partenariat avec Seenovia et le CRAPAL.

Lundi 12 octobre 2026

9h30 - 17h30

GAEC Les herbagères, 7 La Cave, 44640 Rouans

Objectifs :

- Connaître la valeur de ses fourrages grâce aux résultats d'analyse
- Savoir valoriser au mieux les fourrages de sa ferme, en fonction de leurs qualités et des besoins des différentes catégories d'animaux.
- Être capable d'optimiser la gestion de l'herbe et la récolte des fourrages pour maximiser la qualité.

Programme :

Matin :

- Rappels des notions d'alimentation (énergie, protéine, capacité d'ingestion)
- Bovins et fourrages : quel type de fourrage pour quelle catégorie d'animaux ?
- Le stade des fourrages et l'évolution des valeurs alimentaires.
- Quelles sont les valeurs de vos fourrages et correspondent-ils à vos besoins ? Valorisation des analyses de groupes, comparaison avec d'autres analyses de fourrages (prairies naturelles, prairies temporaires, mode de récolte).
- Quand et comment récolter les fourrages en foin et/ou en enrubannage ?

Après-midi :

- Cas concret sur un élevage du groupe: les pratiques alimentaires
- La reconnaissance des fourrages et lien avec les analyses (résultats des analyses)

Tour de prairies :

- Point sur la conduite des prairies
- Les grands principes de la gestion de l'herbe sur l'année

Intervenant : Bénilde Lomelet - Expert fourrages et viande - Seenovia

Animateur : Julien Grayo, Coordinateur CRAPAL



Inscription au plus tard le 1 octobre

[En complétant ce formulaire en ligne \(cliquer sur le lien\)](#)

Contact
Julien Grayo
06 66 66 44 95

Public : agriculteurs, porteurs de projets... ouvert à tous

Prérequis : aucun

Tarifs :

gratuit pour les agriculteurs finançables VIVEA adhérents à une association de race ou variété locale du CRAPAL.
Autres publics : voir p2

Repas : Prévoyez votre pique nique

Equipements : prévoir des chaussures de ferme

Modalités d'évaluation :

- Bilan en fin de formation pour évaluer ce que les participants ont retenu (remplissage d'un questionnaire et tour de table).

Tarifs :

Statut	Adhérent à une association du CRAPAL*	Financement	Tarif /pers/jour (7 heures)
Agriculteur, cotisant solidaire	oui	VIVEA	gratuit
	oui	Sans financement VIVEA (enveloppe consommée...)	60 €
	non	VIVEA	60 €
	non	Sans financement VIVEA	280 €
Salariés d'association, d'entreprise agricole ou non agricole, agent de collectivité	oui (employeur)	Unifformation OCAPIAT (50% pris en charge) Financement par l'entreprise, collectivité	280 €
Demandeur d'emploi	Oui	France Travail	280 €
Porteur de projet	Oui		Gratuit pour la première journée. Si plus, forfait annuel : 60€/an > accès à toutes les formations CRAPAL
Particulier et toute personne ne relevant pas des situations décrites plus haut (demandeur d'emploi non financé...)	Oui		60 €

* [Liste des associations du CRAPAL et informations adhésions](#)

- Les frais de formation sont à régler au CRAPAL par virement avant la formation. La facture et le RIB vous seront transmis avant la formation.

- [Conditions d'annulation de participation](#)

Aides financières pour la formation pour les agriculteurs :**Aide au remplacement :**

- Le remplacement est possible le jour de la formation ou dans les 3 mois qui suivent. Une aide de **123 € par jour de remplacement** (7 h) avec proratisation de l'aide si remplacement inférieur à 7 h. Aide du fonds régional de développement agricole.

Crédit d'impôt remplacement : 80% des dépenses engagées, dans la limite de 17 jours/an => [Plus d'informations](#) (2026)

Consulter le [règlement intérieur](#) et les [conditions générales](#) de la formation.

Si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins spécifiques (aménagements...), contactez la personne contact (page 1) dès que possible et au moins une semaine avant la formation.

CRAPAL Conservatoire des races Animales en Pays de la Loire,
55 La Moutonnière, 44260 PRINQUIAU
contact@crapal.fr 02 40 56 60 00 <https://crapal.fr/>
Agrément de formation n° 52440766544

Avec le soutien financier de



La Région soutient les races locales



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION